Missions d’expertise et de formation au e-commerce pour la mise en œuvre du projet « Destination Parcs »

Date de mise en ligne
17/05/2023 - 12:00
Type de marché
Services
Type de procédure
Procédure adaptée
Date limite de réception des offres
07/06/2023 - 00:00

Contexte :

La FPNRF a validé en 2017 un cadre stratégique commun aux Parcs en matière de tourisme et loisirs et posé les bases du projet « Destination Parcs » en retenant le scénario le plus ambitieux proposé : Faire émerger une destination « Parcs naturels régionaux » au plan national. Une feuille de route en quatre grandes étapes a été rédigée pour atteindre cet objectif.

Au terme de cinq ans d’engagement de la démarche, la Fédération des Parcs et les Parcs pionniers ont dressé un bilan en interne de la mise en œuvre de la démarche en s’appuyant aussi sur le retour des partenaires associés (CRT, experts/agences).
L’AMI «Destinations Digitales» initié par Atout France, dans le cadre du Plan Destination France, pour lequel le projet de la FPNRF a été retenu, permet d’engager une nouvelle phase de Destination Parcs.

Besoins :

C’est dans ce cadre, la FPNRF souhaite pouvoir compléter ce bilan en bénéficiant d’une expertise extérieure pour identifier, au regard du fonctionnement actuel et évolutif des Parcs, les points de fragilité et de dysfonctionnements de la démarche en termes de commercialisation des offres, les points de correction et d’amélioration en la matière, afin de réajuster la stratégie Destination Parcs.
Par ailleurs, les compétences métiers des Parcs concernent avant tout les champs du développement et de la structuration des offres touristiques sur leur territoire, et très peu d’entre eux disposent des connaissances et des compétences métiers en matière de marketing numérique, de vente de prestations touristiques et de séjours d’une part et de la réalité des pratiques du e-commerce touristique, d’autre part. Aussi, la FPNRF souhaite accompagner les Parcs à la professionnalisation de leurs techniciens dans ces domaines et plus particulièrement du e-commerce.

Objectifs et contenus de la mission :

- Analyse critique de la phase expérimentale de mise en marché des offres ;

- Acculturation des Parcs au marketing touristique en ligne et au e-commerce ;

- Préconisations précisant les conditions nécessaires à réunir pour une mise en marché réussie : technique, humain, commercial, marketing, promotion, etc.

La mission a vocation à être réalisée sur une période de 4 mois avant la fin octobre 2023. Une première réunion de lancement est programmée pour le mercredi 28 juin de 14h à 16 heures.
Dans le cadre de cette mission, plusieurs temps d’échanges entre l’expert retenu et les différentes parties prenantes du projet seront organisés.

Contact

Jean-Paul GUERIN – Fédération des Parcs – Chef de projet Destination Parcs.

Contact : jpguerin@parc-naturel-pilat.fr / 06 07 41 06 05

Documents
CDC bilan-formation Destination Parcs